

Règles de communication

Forums de discussion

Les règles d'éthique

Voici quelques principes généraux qui doivent régir toute communication dans un forum de discussion.

- Soyez poli, courtois et respectueux en tout temps et envers tous. Le savoir-vivre élémentaire est de mise.
- Proscrivez tous propos haineux, racistes, sexistes ou agressifs, discriminatoires, diffamatoires, accusations personnelles ou gratuites et langage grossier dans les communications entre l'enseignant et l'étudiant ou entre pairs étudiants.
- Réservez l'utilisation des forums de discussion sauf exception, à l'apprentissage. Toute intervention de nature commerciale est donc formellement proscrite (publicités, sollicitations diverses).
- Évitez d'afficher les coordonnées personnelles (ex. : adresse, téléphone, courriel, etc.) d'un participant sans avoir obtenu sa permission.
- Promouvez le sens de l'équité entre tous.
- Partagez un message personnel avec les autres étudiants seulement avec la permission de l'émetteur.
- Réglez les conflits par courriel et non dans les forums publics.
- Répondez aux autres participants dans un délai raisonnable.
- Critiquez en demeurant constructif. Les forums sont un lieu ouvert où le droit à l'erreur est accordé. Le but est de permettre au groupe d'apprendre en collaboration et de trouver des solutions novatrices aux problèmes soulevés.
- Respectez les opinions, les croyances et les valeurs des autres en évitant toute forme d'insultes personnelles.

Respectez en tout temps les règles de savoir-vivre, et ce, même si un des participants d'un forum déroge à ces règles. Si vous vivez une telle situation, n'hésitez pas à communiquer en privé avec votre enseignant.

Les sanctions

L'auteur demeure le seul responsable de ses propos, même si un message a été supprimé par l'enseignant. Il s'expose, en cas de dérogation aux règlements universitaires, à des sanctions. Celles-ci sont déterminées par les règlements universitaires en la matière :

- Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval
<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>
- Politique de sécurité de l'information
<http://ulaval.ca/politique-securite-information>

- Règlement sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval
<http://ulaval.ca/reglement-propriete-intellectuelle>
- Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels
<http://ulaval.ca/reglement-utilisation-actifs-informationnels>

Les règles de rédaction d'un message

Afin de rendre la lecture des messages sur les forums plus simple et de permettre une gestion des contenus plus efficace, quelques règles sur la forme des interventions s'imposent.

Le titre du message

- Attribuez un titre court et significatif à votre message (qui se rapporte au contenu).
- Utilisez des mots clés qui distinguent et facilitent le repérage de votre message parmi les autres.

La longueur du message

- Rédigez un message précis et concis (entre 15 et 20 lignes au maximum). Plus l'intervention est longue, moins elle a de chances d'être lue par tous.
- Écrivez de préférence une seule idée par phrase ou par paragraphe. Le développement des idées doit être cohérent et concis.

La langue d'usage : le français

- La langue commune d'échange est le français.
- Respectez le code grammatical et orthographique lors de la rédaction d'un message, notamment en vous relisant ou en utilisant un vérificateur d'orthographe.

L'utilisation des capitales et mise en évidence

- Utilisez de préférence le gras pour attirer l'attention sur un mot ou une phrase.
- Abstenez-vous d'écrire en lettres majuscules, car cela est difficile à lire et évoque une intervention criarde.

Les acronymes et les émoticônes

- Limitez l'utilisation d'acronyme (ex. : LOL : Laughing Out Loud, FYI : For Your Information, etc.).
- Utilisez l'ironie et l'humour avec prudence dans vos messages, car ils peuvent être mal interprétés.
- Les émoticônes servent à partager vos sentiments. Assurez-vous que vos propos ne laissent pas place à l'interprétation négative. Une phrase critique, même si elle est accompagnée d'un sourire, peut demeurer blessante.

La citation d'articles, d'auteurs ou d'autres messages dans les forums de discussion

- Omettre de citer une source, même dans un forum, est considéré comme du plagiat. Le plagiat est sanctionné selon le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval. Si vous utilisez les idées d'un autre auteur pour appuyer vos propos :
 - mentionnez son nom, s'il s'agit d'un collègue.
 - fournissez la référence complète et si possible, le lien hypertexte vers le document, s'il s'agit d'une source externe.
- Au besoin, mentionnez la référence au document (page ou numéro) en lien avec la question posée.

Les pièces jointes et le volume des messages

- Ne dépassez pas la limite prédéterminée pour les pièces jointes.
- Utilisez des formats de fichiers standards (Word, Excel, PDF, etc.) et des formats d'image compressés adaptés au Web (JPG, GIF, PNG).

Références

- Campos, Milton. L'intégration des forums de discussion dans l'enseignement supérieur. CEFES Université de Montréal, 2004, 87 pages, ISBN 2-9808646-0-9.
- Le code d'éthique des forums RPC
<http://www.consommateur.qc.ca/forums/ethic.htm>
- Les émoticônes (smileys)
<http://services.sites-fr.com/smiley.html> <http://www.commentcamarche.net/www/smiley.php3>
- Nétiquette sur Wikipédia
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Nétiquette>
- Politique de sécurité de l'information
http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_securite_de_l_information_19_mars_2013.pdf
- Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels
http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement_utilisation_actifs_informationnels.pdf
- Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval
<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>
- Règlement sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval
http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-invention-brevet-et-Reglement-propriete-intellectuelle-UL.pdf